Document généré le 12 juil. 2025 04:38

Documentation et bibliothèques

« Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses. » : Louvigny de Montigny, médiateur culturel méconnu

"As usual, I prefer to remain Backstage": Louvigny de Montigny, a Little-Known Cultural Broker

"Como siempre, prefiero conservar mi bajo perfil": Louvigny de Montigny, mediador cultural desconocido.

Marie-Pier Luneau

Volume 56, numéro 4, octobre–décembre 2010

Parcours et trajectoires de médiateurs culturels

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1029038ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1029038ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)
2291-8949 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Luneau, M.-P. (2010). *« Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses. »* : Louvigny de Montigny, médiateur culturel méconnu. *Documentation et bibliothèques*, *56*(4), 144–154. https://doi.org/10.7202/1029038ar

Résumé de l'article

Louvigny de Montigny, écrivain bien présent dans le champ littéraire de son temps, a également joué activement, pendant la première moitié du XXe siècle, le rôle encore peu théorisé d'animateur de la vie littéraire. Cet article vise d'abord à illustrer de quelles façons de Montigny a contribué à l'histoire du livre au Québec, en tant que médiateur culturel. De plus, à la lumière de cette trajectoire, sera ici élaborée une réflexion sur la fonction du capital social dans le cumul de capital symbolique chez l'écrivain visant à atteindre la légitimité littéraire.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

« *Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses.* » Louvigny de Montigny, médiateur culturel méconnu

Marie-Pier Luneau
Co-directrice, Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec
Professeure, Université de Sherbrooke
Marie-Pier.Luneau@USherbrooke.ca

« *La vie aussi a son paratexte, et la postérité est une très longue postface, que l'on ne peut écrire soi-même* » (Genette, 1987 : 263).

Résumé | Abstracts | Resumen

Louvigny de Montigny, écrivain bien présent dans le champ littéraire de son temps, a également joué activement, pendant la première moitié du XXe siècle, le rôle encore peu théorisé d'animateur de la vie littéraire. Cet article vise d'abord à illustrer de quelles façons de Montigny a contribué à l'histoire du livre au Québec, en tant que médiateur culturel. De plus, à la lumière de cette trajectoire, sera ici élaborée une réflexion sur la fonction du capital social dans le cumul de capital symbolique chez l'écrivain visant à atteindre la légitimité littéraire.

"As usual, I prefer to remain Backstage": Louvigny de Montigny, a Little-Known Cultural Broker

Louvigny de Montigny, a well-known writer in his time, also played an active role on the literary scene of the early 20th century. This article outlines how Montigny contributed to the history of the book in Québec, as a cultural broker. As well, in the light of his contribution, this article analyses how the social capital contributes to the symbolic capital of the writer in his quest to gain literary legitimacy.

***« Como siempre, prefiero conservar mi bajo perfil » :* Louvigny de Montigny, mediador cultural desconocido.**

Durante la primera mitad del siglo XX, Louvigny de Montigny, reconocido escritor en el campo literario de su época, también ha desempeñado la función, hasta el momento poco teórica, de animador de la vida literaria. El objetivo de este artículo es reflejar de qué manera de Montigny ha contribuido con la historia del libro en Quebec, como mediador cultural. Asimismo, bajo la luz de esta trayectoria, también se busca reflexionar sobre la función del capital social en el cúmulo de capital simbólico del escritor, que aspiraba a alcanzar la legitimidad literaria.

Il est facile d'être vivement piqué de curiosité devant ce coloré personnage qu'a incarné Louvigny de Montigny. Une journée à fréquenter sa correspondance et le chercheur est bien appâté : comment ne pas tomber sous le charme de ces invectives bien senties, qui alternent, au sein d'une même lettre, avec d'exquises formules de politesse toutes aristocratiques ? Les différentes initiatives lancées par de Montigny, du tournant jusqu'à la moitié du XXe siècle, ne sont pas non plus sans susciter l'intérêt : son nom surgit parmi les fondateurs de l'École littéraire de Montréal. L'histoire le reconnaît comme le découvreur de *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, et surtout, on lui attribue une grande responsabilité dans la consolidation du droit d'auteur au Canada. Depuis le célèbre procès Mary contre Hubert en 1906 jusqu'à celui mené contre le digest *Aujourd'hui* dans les années 1950, la rumeur veut que notre chevalier ait instigué plus de 400 procès contre les contrefacteurs et les ait tous gagnés. Devant ces hauts faits d'armes, on ne peut que s'étonner qu'aucune monographie ne lui ait été consacrée.

Dans un premier temps, cet article souhaite alimenter la problématique de ce numéro thématique, en observant comment de Montigny a pu, en tant qu'animateur de la vie littéraire, exercer, dans les coulisses, le rôle de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler un médiateur culturel dans la diffusion du livre. C'est sans contredit par le truchement de son infatigable combat en faveur du respect du droit d'auteur que de Montigny aura le plus marqué l'histoire du livre au Québec. Mais puisqu'un essai est actuellement en cours de rédaction sur le sujet[1], nous nous intéresserons plutôt ici aux à-côtés de cet engagement, lui-même enclos dans un programme plus général qui consiste, dans l'esprit de de Montigny, à favoriser par tous les moyens l'essor d'un véritable statut pour l'écrivain au Québec, corollaire de

1. En préparation, Marie-Pier Luneau, *Louvigny de Montigny et le droit d'auteur*, à paraître.

l'émergence d'une littérature locale valable, respectable et respectée.

À cet objectif premier s'en superpose un deuxième qui est résolument théorique, visant à enrichir la réflexion méthodologique concernant l'étude des trajectoires d'écrivains. Au-delà de la simple restitution chronologique des gestes posés par de Montigny dans le champ littéraire, je désire jauger, au final, le cumul de capital rendu possible par cette trajectoire précise. Il s'agit, en somme, de formuler une question claire, mais délicate : comment ce rôle de médiateur a-t-il pu jouer en faveur ou en défaveur du capital symbolique que l'écrivain de Montigny tentait simultanément d'acquérir ? Pour poser des jalons de réponse, j'initierai ici un dialogue avec deux articles de Michel Lacroix consacrés à la question des réseaux, dont les riches hypothèses méritent d'être scrutées, poursuivies, exemplifiées (Lacroix, 2003). Ma réflexion suppose un postulat premier selon lequel toute action initiée par un agent induira un effet dans le champ, que celui-ci soit désiré ou dénié, conscient ou non : c'est là, résumé à outrance, le fondement du fonctionnement du champ littéraire tel que pensé par Pierre Bourdieu. Cependant, en établissant une lecture critique de la théorie bourdieusienne du champ littéraire, Lacroix a bien raison de souligner que celle-ci laisse bien peu de place, dans son analyse, à l'influence des relations humaines dans les effets inférés sur le champ. Si Bourdieu a bel et bien lancé, aux côtés des concepts de capital économique, de capital symbolique et de capital culturel, la notion de capital « social », il n'en a pas, comme le remarque Lacroix, tiré le potentiel heuristique.

Cette notion se définit comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance ou d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, d'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes), mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles* » (Bourdieu, 1980 : 2). C'est ainsi, poursuit Bourdieu, que le « *volume de capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau de liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auquel il est lié* » (Bourdieu, 1980 : 3).

Sans rabattre le capital (économique, culturel ou symbolique) du réseau sur l'individu, Bourdieu suppose qu'un réseau « étendu », doté d'un grand capital symbolique, favorisera la trajectoire d'un agent : cela tombe sous le sens. Mais à l'inverse – et ceci me semble avoir été peu étudié par les chercheurs – est-il pensable que certaines formes de capital social puissent ralentir l'accession au temple de la renommée littéraire ? Outre que la notion de capital social réduit un peu la part de déterminisme qu'on sent peser sur les agents, englués dans un système de relations objectives dans la théorie bourdieusienne, l'intérêt de relier cette forme de capital aux autres possibles (capital économique, culturel et symbolique) réside dans le nouvel éclairage jeté sur les trajectoires d'écrivains. En observant bien comment ces différents bagages jouent les uns sur les autres, on peut nettement mieux comprendre, par exemple, les trajectoires de ceux que l'on nomme poliment les oubliés (Beaudet, *et al.* : 2004), les mineurs, ou, plus crûment, les ratés (Lefrère, *et al.* : 1998). Ainsi que le note Lacroix, les « *rapports entre les diverses formes de capital sont cependant surdéterminés par le fait que le capital social est à la base de la plupart des échanges. Il est en effet ce qui rend possible l'échange de capital – quelle que soit sa nature – et une forme de capital susceptible d'entrer en conflit avec les autres logiques d'accumulation* » (Lacroix, 2003 : 102). C'est bien ce que démontre éloquemment Lacroix en s'intéressant à l'impact des séjours à Paris chez les écrivains canadiens-français de la première moitié du XXe siècle, voyages qui ont procuré à ces derniers un capital symbolique certes, mais qui ont également suscité des réactions négatives au sein du champ de la part d'écrivains différemment dotés et ayant opté pour des stratégies dissemblables. On pourra ainsi proposer comme autre axiome de cette réflexion théorique que cela « *dévoile un des phénomènes propres aux relations entre capital social et capital symbolique : les relations d'un écrivain sont toujours susceptibles d'être convoquées dans les luttes pour le capital symbolique* » (Lacroix, 2003b : 108).

Et nous voilà au problème des sources : comment éclairer le plus efficacement possible et de la façon la plus juste le capital social d'un individu ? La reconstitution stricte des faits jalonnant son parcours dans le monde littéraire (relations connues, lieux de publication, contrats d'édition, tirages) n'est jamais qu'une armature. Encore faut-il compléter l'analyse par l'inclusion d'éléments discursifs qui permettent, au-delà de la trame de l'histoire, de prendre connaissance du contexte, tout en gardant bien en mire la grande part de représentation inhérente à ces échanges. Les mémoires d'écrivains, par exemple, incarnent souvent un théâtre idéal où l'écrivain pose pour la postérité, le pré-posthume se voulant alors, comme l'a montré Genette, une anticipation du posthume (Genette, 1987). La correspondance d'un écrivain se révèle également riche, bien qu'il faille encore ici se montrer circonspect : « *il n'existe pas de source "objective", de document neutre en ce qui concerne les relations entre individus* ; [...] *Ainsi, si la lettre est le signe d'une relation concrète entre individus, elle est aussi sa mise en scène, sa représentation dans le cadre du genre épistolaire.* » (Lacroix, 2003a : 484). Tout en gardant en tête les effets de construction dans la correspondance de de Montigny, encore nous faut-il mentionner le problème de l'ampleur et de l'éparpillement du corpus. Certes, une partie de la correspondance de Louvigny de Montigny se trouve à Bibliothèque et Archives du Canada, mais il

Ce qui frappe surtout dans la fable souvent répétée des réunions du groupe, [...] c'est l'insistance que mettent de Montigny et ses contemporains à marteler le caractère bohème du groupe.

ne s'agit là que d'une infime part des missives qu'il s'est amusé à adresser à tout un chacun pendant plus d'un demi-siècle : pour les fins de cette recherche, un corpus de 1 022 lettres, accessibles dans divers fonds d'archives[2], a été finement analysé, mais il ne fait nul doute que cette somme pourrait être enrichie presque à l'infini par de nouvelles fouilles de terrain.

Après avoir rappelé brièvement d'incontournables éléments biographiques, c'est principalement sous deux facettes que nous appréhenderons le Louvigny de Montigny médiateur, en observant ses rôles de rassembleur et d'entremetteur. En conclusion, ces éléments nous conduiront à établir un bilan des formes de capital qui luttent et s'entrechoquent dans la trajectoire de l'auteur d'*Au pays de Québec*.

« Le malheur d'être né riche[3] »

Carolus Glatigny Louvigny de Montigny naît à St-Jérôme le 1er décembre 1876. Il est le fils du juge et écrivain Benjamin-Antoine Testard de Montigny et de Marie-Louise Hétu. Comme le constate l'équipe de la *Vie littéraire au Québec*, Louvigny de Montigny compte donc parmi ces écrivains de deuxième génération qui apparaissent pour la première fois dans l'histoire. Auteur d'une *Histoire du droit canadien* (De Montigny, 1869) et d'ouvrages sur la colonisation, le père, Benjamin-Antoine Testard de Montigny, a également pratiqué le journalisme et a été copropriétaire du *Franc-Parleur* et de *L'Étendard*, en plus d'avoir été le premier canadien à s'engager dans les zouaves pontificaux pour défendre la papauté menacée par Garibaldi en 1861. La famille des Testard de Montigny compte dans sa lignée une poignée de braves soldats et de chevaliers ayant mené d'épiques luttes par le glaive et par la plume : inutile de dire que le petit Louvigny se voit, en termes de capital culturel, bien pourvu. Au moment où naît Louvigny, la famille est déjà composée de quatre enfants (un garçon et trois filles) : il devient ainsi le cinquième enfant d'une famille qui en comptera 14, dont deux autres écrivains (Gaston et Marguerite). Louvigny de Montigny a droit, comme son frère Gaston, à la tutelle des Jésuites, puisqu'il fréquente le Collège Sainte-Marie, certes le plus réputé à l'époque. Il s'y lie d'amitié avec Albert Laberge, qui y étudie de 1888 à 1892 et qui gravite autour du Groupe des Six Éponges, auquel participe aussi de Montigny aux environs de 1895. L'émergence de ce cénacle informel constitue d'ailleurs un récit fondateur dans la trajectoire littéraire de Louvigny de Montigny. Il raconte plus tard, en se plaisant à mettre l'accent sur le caractère bohème du groupe, comment, alors qu'étudiant en droit à l'Université Laval de Montréal, il préfère la fréquentation de la taverne Ayotte à celle des salles de classe, à l'instar de quatre ou cinq de ses confrères[4] : « *Their duty required them to take university lectures, but their inclination led them rather to music and poetry, and they were looking over some new volumes imported from France which interessed them much more then any new texts of jurisprudence, in front of the huge glasses of beer which in those happy days Father Ayotte kept on draught and sold at six for a quarter. Their more sedate companions gave them the insulting name of the Sponge Club.* » (De Montigny, 1947 : 32).

On sait que le groupe des Six Éponges est en partie à l'origine de l'École littéraire de Montréal, même si plusieurs chercheurs ont bien montré que d'autres réseaux de sociabilité y sont aussi associés (Couture et Rajotte, 2000 ; Cambron et Hébert, 1999). Ce qui frappe surtout dans la fable souvent répétée des réunions du groupe, puis de la fondation plus formelle de l'École, c'est l'insistance que mettent de Montigny et ses contemporains à marteler le caractère bohème du groupe. En ceci, Glinoer a bien raison de parler de bohème « autoproclamée », tout en démontrant le caractère emprunté de cette bande composée de fils de bonne famille qui « *connaissent plutôt le malheur d'être nés riches* » (Glinoer, 2009). Cette « posture collective », au sens où l'entend Glinoer, se cristallise notamment dans sa représentation de l'alcool et du grenier, éléments d'ailleurs conjugués chez de Montigny : « *Or l'alcool, sous-entendu l'abus d'alcool, constitue l'un des agirs posturaux les plus souvent sollicités par la bohème dans ses efforts d'autoreprésentation généralement fantaisistes, excentriques ou semi-parodiques. Il ne s'agit ici ni d'un alcool triste ni d'un alcool solitaire et désocialisé : seul dans son grenier ou son atelier, le bohème boit la même eau que l'ouvrier, en sorte qu'un* topos [...] *vient précisément contrebalancer l'autre. La consommation alcoolique, dans le texte bohème, participe au contraire d'une sociabilité festive, aux contours définis, à la topographie stéréotypée quoique nomade (mansarde, café, cabaret, etc.) et dans laquelle le bohème boit et mange sans retenue. Il se livre à une débauche d'autant plus remarquable qu'elle signifie sa marginalisation sociale* [...]. » (Glinoer, 2009). Ici, la « mansarde » de Louvigny de Montigny, en réalité le grenier de la maison familiale où habitent les Testard de Montigny depuis 1894, sur la montée du Zouave au coin

2. Pour la liste complète des fonds d'archives consultés, voir la liste des sources consultées.
3. L'expression est tirée d'un article d'Antony Glinoer (2009).
4. Selon François Couture et Pierre Rajotte (2000), les membres de ce groupe informel sont Louvigny de Montigny, Jean Charbonneau, Paul de Martigny, Alban Germain, Henry Desjardins et Alfred Desloges.

Sherbrooke et St-Denis, prend valeur de symbole, à côté des tavernes du quartier latin. Dans l'opus qu'il consacre à l'histoire de l'École littéraire de Montréal, Jean Charbonneau en fait un lieu mythique et puise abondamment au paradigme de la bohème, ici cristallisé par la représentation de l'alcool et la référence à l'opium : « *Malgré l'œil vigilant du chevalier de Montigny, par certains soirs, nous hissions clandestinement jusqu'à une des étroites fenêtres, et au moyen d'une longue corde, un panier rempli de bouteilles de bière blonde achetée chez l'épicier du coin, notre complice. Puis, avec solennité, assis en tailleurs autour de la grande chambre, chacun des convives muni d'un des récipients sommaires, en absorbait le contenu au moyen d'un chalumeau de paille. Semblables à ces fumeurs orientaux silencieusement inclinés devant un narghileh, nous laissions vagabonder nos esprits, nous exposant les derniers produits de nos rêves embellis d'un optimisme qui rassérène l'âme.* » (Charbonneau, 1935 : 32-33).

Comme ailleurs dans le monde, la représentation de la bohème apparaît comme une stratégie d'émergence pour ces fils de marchands, de riches cultivateurs et de bourgeois qui tentent d'obtenir une audience au sein de l'espace de production littéraire de l'époque. Cette posture bohème mêlée de dandysme, de Montigny la traîne pourtant encore quelques années. Après un an d'études en droit, de Montigny devient journaliste à *La Presse*, puis fonde en 1899, avec son ami Paul Le Moyne de Martigny (aussi membre fondateur de l'École littéraire de Montréal), le journal *Les Débats*, dont le sous-titre se décline ainsi : « *Journal populaire ni vendu ni à vendre à aucune faction politique* ». Les vieux compagnons d'armes y dressent un programme trempé de bravade, qui « *possède tous les accents de beaux idéaux avec leur cortège de naïveté et d'exagérations* » (Beaulieu, *et al.*, 1979 : 98). Dans le contexte de la guerre des Boers, *Les Débats* font flèche de tout bois et s'en prennent surtout aux impérialistes, en même temps qu'ils défendent une conception de l'art pour l'art. Outre les textes de Gaston de Montigny, d'Émile Nelligan, d'Arthur de Bussières, de Jean Charbonneau, de Louis Dantin, de Gonzalve Désaulniers, le journal accueille un nouveau venu dans le monde du journalisme, Olivar Asselin, fraîchement de retour des États-Unis. Selon Pelletier-Baillargeon, Louvigny de Montigny continue, aux *Débats*, de jouer activement son rôle d'animateur comme il le faisait à l'École littéraire de Montréal, et il s'entoure pour le faire de toute une mise en scène venant confirmer la posture bohème : « *Il reçoit dans un décor de phalanstère raffiné et vaguement oriental.* [...] *De Sidi-bel-Abbès, en Algérie, puis du Maroc,* [son frère Gaston] *a expédié à Louvigny des tapis berbères, des poufs, des tables basses à plateaux de cuivre ouvragé autour desquelles, assis en tailleur dans des nuages de nicotine, ses amis font circuler les bouteilles et les idées nouvelles.* » (Pelletier-Baillargeon, 1996 : 160).

L'aventure des *Débats* prend brusquement fin pour de Montigny lorsque le journal est justement racheté, – contrairement à sa devise –, par Louis-Joseph Tarte aux fins de servir ses intérêts politiques. De Montigny démissionne avec fracas, fonde *Les Vrais Débats* qui ne comptera qu'un seul numéro, puis travaille pour divers journaux jusqu'à ce qu'il soit employé par *La Gazette municipale de Montréal* : le bohème possède certes déjà un joli petit pécule de capital social, du moins si l'on en juge à partir des invités à la réception donnée à l'hôtel de ville de Montréal en l'honneur de son mariage, en 1904, avec Antoinette Helbronner, fille du journaliste Jules Helbronner. *Le Nationaliste* rapporte les noms de plus de 125 invités : le jeune frondeur des *Débats*, sans avoir abandonné son inclinaison à la lutte, s'est fait des amis, à tout le moins des alliés. Échevins et notables y côtoient poètes, écrivains et journalistes (Anonyme, 1904 : 3), et cela constitue un échantillon du type de sociabilités que cultivera de Montigny sur la colline parlementaire. Nommé traducteur au Sénat à partir de 1910, il deviendra chef du service de traduction en 1915 et conservera ce poste jusqu'à sa mort en 1955. Dès 1906, après la victoire au célèbre procès Mary contre Hubert, de Montigny devient représentant au Canada de plusieurs sociétés françaises, dont la Société des gens de lettres et la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, une fonction qu'il occupe jusqu'au milieu des années 1950, alors qu'il prépare sa relève en formant Pierre Tisseyre. Entre temps, il aura publié plusieurs livres, dans divers genres. Le bohème s'essaie d'abord, comme ses collègues, à la poésie, en faisant paraître ses vers dans *Le Samedi* et *Le Monde illustré*, puis il obtient un certain succès au théâtre avec la pièce *Les Boules de neige*, qui remporte le concours du Théâtre des Nouveautés en 1903 (Robert, 2005 : 83). C'est surtout avec ses essais que de Montigny se fait remarquer comme auteur, d'abord avec *La langue française au Canada* qui, en 1916, fait scandale et provoque sa démission de la Société royale du Canada. *La Revanche de Maria Chapdelaine*, qui lui permet de décrocher un doctorat de l'Université de Montréal, ne laissera pas non plus la critique indifférente – nous y reviendrons. L'œuvre de de Montigny, qui compte au total huit livres, comprend également des textes de critique (*Antoine Gérin-Lajoie*, 1925) et un recueil de contes[5] (*Au pays de Québec*, 1945).

Sans contredit, de Montigny est présent dans le champ littéraire de son époque, comme écrivain : non seulement publie-t-il régulièrement, sous forme de livres

Nommé traducteur au Sénat à partir de 1910, il deviendra chef du service de traduction en 1915 et conservera ce poste jusqu'à sa mort en 1955.

5. Sur la genèse de cette publication et sur la relation tendue entre de Montigny et son éditeur, Gérard Dagenais, voir Luneau, 2010.

S'il défend ici les intérêts des auteurs français, soutient-il, c'est qu'il espère par là favoriser la publication des auteurs canadiens-français.

ou dans les journaux, mais encore reçoit-il des marques de reconnaissance significatives : il est nommé officier d'Académie en 1903 et chevalier de la Légion d'honneur en 1925, ses livres *La Revanche de Maria Chapdelaine* et *Au pays de Québec* sont couronnés par l'Académie française, son recueil de contes reçoit en plus le prix Ernesta-Stern de la Société des gens de lettres. À vue de nez, on pourrait déjà constater que le capital symbolique accumulé par de Montigny de son vivant est fortement ancré dans le champ français, et qu'aucun prix émanant du champ littéraire canadien-français n'est venu récompenser son parcours. De Montigny a bien été en lice contre *Un homme et son péché* pour le Prix David en 1935, mais, affirme le Lion du Nord, le seul titre de son propre roman a « *fait fondre* » les *Boules de neige* (Grignon, 1938a : 3). Dans son article consacré aux écrivains canadiens-français ayant effectué un séjour d'études à Paris, Michel Lacroix constate que le capital symbolique *made in France* de ceux-ci n'est convertible que dans le champ canadien, « *comme si le chemin menant à la reconnaissance, voire à l'Académie canadienne-française* [...] *passait par les salons français* » (Lacroix, 2003b : 107). Si l'on se fie au strict indicateur des prix littéraires, cela se passe différemment pour de Montigny, qui ne semble pas véritablement avoir pu transférer ici l'important capital symbolique acquis outremer.

Le rassembleur

Et pourtant ! Dieu sait qu'il a répété presque *ad nauseam* à quel point son engagement dans la cause du droit d'auteur était indissociable d'une profession de foi envers l'essor d'une littérature canadienne. S'il défend ici les intérêts des auteurs français, soutient-il, c'est qu'il espère par là favoriser la publication des auteurs canadiens-français, qui se voient spoliés de leur marché à cause du piratage de textes étrangers. Son programme pour les lettres canadiennes est nettement plus ambitieux que l'imposition du respect du droit d'auteur – pourtant combien important –, mais qui ne représente qu'une pierre de l'édifice dont il rêve pour l'homme de lettres canadien-français. Quand celui-ci sera traité, financièrement, avec déférence, son rôle dans la société sera par ricochet enfin reconnu. Alors seulement naîtront au Québec de véritables écrivains professionnels dépouillés de leurs oripeaux d'amateurs.

Mais au début du siècle, il est encore d'usage de se demander fréquemment si seulement une littérature canadienne « existe ». Dans la plus pure tradition des préfaces d'œuvres littéraires du XIXe siècle au Québec, de Montigny avance comme premier motif de la publication de *Maria Chapdelaine* sa valeur de « modèle ». Après avoir découvert *Maria Chapdelaine* en feuilleton dans le journal français *Le Temps*, il convainc Joseph-Alphonse Lefebvre d'imprimer le roman : lui se charge de préparer le texte. En le présentant, il rappelle à « *nos jeunes gens de lettres que leur seule chance de bien faire, sinon leur principale chance de réussir absolument, c'est de s'inspirer de la nature canadienne et de s'y soumettre aussi bien* » (De Montigny, 1916a : VII). Cohérent dans son discours comme dans son action, de Montigny se désole de l'absence de possibilité de carrière pour l'écrivain canadien-français, tout en dénonçant le modèle de l'écrivain amateur qui domine ici la littérature, « *occupation de quelques esprits jouissant de loisirs ou s'en créant pour se former tant bien que mal aux lettres et qui, de fois à autre et par intermittences, mettent en œuvre le produit de leurs études en publiant ça et là quelques volumes dont l'ensemble constitue et représente notre littérature nationale* » (de Montigny, 1916a : VII). Aussi bien le dire clairement afin que tous soient avertis : « *la littérature proprement dite n'est donc encore qu'un art d'agrément chez nous, et nos jeunes littérateurs feraient bien d'y prendre garde et de ne point s'aller jeter dans le roman comme dans un métier facile et lucratif ; car rien n'égalerait leurs mécomptes et leur déception.* » (De Montigny, 1916a : VIII).

Certes, le roman *Maria Chapdelaine* a occupé une place de premier plan dans l'histoire littéraire du Québec et n'eût été de Louvigny de Montigny, peut-être serait-il à jamais resté enfoui dans les pages d'un journal parisien. Peut-être pas non plus, puisque la sociologie de la littérature s'accorde mal avec le mythe du génie oublié de son siècle, et que ce n'est qu'avec l'édition Grasset, en 1921, que l'œuvre rencontre enfin son public : ce n'est même qu'à ce moment que s'écoule le tirage de l'édition Lefebvre. Mais le plus important pour notre propos, c'est de constater, en étudiant le discours d'escorte de l'édition préparée par de Montigny, à quel point ce dernier cherche par tous les moyens à enrichir la vie littéraire canadienne-française de l'époque.

Ce déploiement d'énergie pour la cause se mesure également aux démarches qu'il entreprend dès le début du siècle pour regrouper les écrivains autour d'une association commune, selon le vieil adage prétendant que l'union fait la force. Notons au passage que même son rôle au sein de l'École littéraire, souvent sous-estimé par les historiens (peu de chercheurs se donnent la peine de mentionner qu'il est signataire de la lettre de convocation à la première réunion de l'École, que les premières assemblées ont lieu chez lui et qu'il rédige, en tant que secrétaire, les premiers procès-verbaux), a partie liée à cette idée. En effet, selon les procès-verbaux de l'École, de Montigny suggère dès le 17 février 1899 « *que l'École*

entreprenne un mouvement tendant à faire voter une loi protégeant la propriété littéraire au Canada, afin d'empêcher le pillage des journaux étrangers par nos journaux » (Hamel, 1974-1975 : 46).

Des dissensions surgissent au sein de l'École et cette bataille, de Montigny la mène plutôt, à partir de 1903, au sein de l'Association des journalistes canadiens, dont il préside la Commission du droit d'auteur. Mais il n'enterre pas pour autant l'idée de fonder une association d'écrivains, et l'occasion se présente en 1921, alors que le gouvernement fédéral s'apprête à adopter un projet de loi qui représente un net recul par rapport aux acquis de la convention de Berne. D'Ottawa, de Montigny est bien placé pour assurer la liaison entre les mondes littéraires anglophone et francophone. C'est ainsi qu'à la veille de la fondation de la Canadian Authors Association (CAA), il remue ciel et terre pour convaincre ses compatriotes d'en joindre les rangs. Il écrit à ceux qui, parmi les membres de l'École littéraire de Montréal, sont restés ses amis, notamment Édouard-Zotique Massicotte : « *Tu dois savoir qu'une convention d'auteurs canadiens doit avoir lieu cette semaine, vendredi et samedi, avec séances à l'Université McGill. Je t'engagerais fort à assister toi-même et à engager tes confrères et collègues en littérature, histoire ou tant seulement immortalité, à assister à ces séances. Les écrivains canadiens font – avec raison – une grosse affaire de cette convention, et j'ai peur que les Canadiens français y brillent par leur petit nombre. Pour ma part, je vais tâcher d'y assister et venir pour cela d'Ottawa. Les auteurs canadiens-français de Montréal pourraient aussi bien secouer leurs puces pour prendre part à ce congrès qui doit les intéresser au premier chef et qui se tiendra sous leur nez à Montréal.*[6] ».

C'est avec énergie que de Montigny s'engage dans cette aventure. Non seulement se rend-il, comme il l'a promis, à la réunion de Montréal, mais encore collabore-t-il activement à la rédaction de la constitution de la CAA. En témoigne le souvenir de John Murray Gibbon, qui agit comme premier président de l'association : « *I still had to write that part of the constitution dealing with the French Section. Fortunately on arriving at the Old Medical Building, I saw a handsome French-Canadian, black-bearded, moustached, whose name I was told was Louvigny de Montigny, from the law department of the federal government. Instinct told me that he was an expert on constitutions, and so it proved, for he completed the document to the taste of his fellow linguists. In the afternoon session, he also proved to have the whole subject of copyright at his finger tips, and was a tower of strength to the Association in the ensuing battles on Parliament Hill.* » (Murray cité par Harrington, 1981 : 23).

De Montigny est élu au conseil d'administration de la CAA et nommé responsable de la section française,

À la veille de la fondation de la Canadian Authors Association (CAA), il remue ciel et terre pour convaincre ses compatriotes d'en joindre les rangs.

qui se prévaut d'une direction autonome. C'est à ce titre qu'il tente une seconde fois de mobiliser les auteurs canadiens-français à rallier l'organisation. Un peu après la rencontre de McGill, il insiste notamment auprès d'Olivar Asselin, lui garantissant la pleine autonomie de la section française au sein de la CAA : elle se dotera de ses propres statuts et élira son propre conseil, « *en sorte que se trouve dissipée la principale objection, que vous aviez probablement, et qu'avaient tous nos confrères à adhérer à un groupement où ils allaient être noyés dans la majorité saxonne*[7] ». Et de Montigny de conclure dans un éloge de la bonne entente pancanadienne qui a dû faire frémir les fibres nationalistes d'Asselin : « *Le diable m'emporte, ces Saxons de lettres sont loin d'être aussi bêtes que leurs vulgaires congénères. Pour ma part, je me félicite encore de les avoir vus de près et je me féliciterais surtout que nos écrivains de langue française les fréquentassent aussi de plus près.*[8] » S'appuyant sur le fait que la province compte suffisamment de bons auteurs pour remplir les cadres de la section française, de Montigny piaffe de voir les troupes en mouvement : « *J'ai écrit à Madame Madeleine, puis à Garneau, puis à Sandwell pour les aviser de convoquer une petite réunion des auteurs de langue française, à la Bibliothèque de Garneau, à celle de Fauteux ou à l'Université, pour convaincre les écrivains de langue française de l'intérêt qu'ils peuvent trouver à se joindre à la nouvelle association, et pour élire leur bureau de section.*[9] ». Las de l'inertie de ses collègues, de Montigny demande à Asselin de mettre la main à la pâte, dans une lettre où se manifeste tout son dynamisme d'animateur : « *Voilà tout ce qu'il y a à faire et cela me paraît assez simple. Mais il faut que quelqu'un s'en mêle, – et c'est à qui ne s'en mêlera pas.*[10] ». Selon Josée Vincent, trente auteurs francophones se rassemblent à la Bibliothèque municipale de Montréal le 17 avril 1921 (2002, 89). La section française de la Canadian Authors Association est née : elle incarnera une importante courroie de transmission, auprès de ses membres, sur tout ce qui concerne le droit d'auteur et les droits des auteurs.

6. Louvigny de Montigny à Édouard-Zotique Massicotte, [s.d.], Fonds Édouard-Zotique Massicotte, SHM12, P12/B3,83, Louvigny de Montigny, Archives de la ville de Montréal, Hôtel de Ville de Montréal.

7. Louvigny de Montigny à Olivar Asselin, [s.d.], Fonds Olivar-Asselin, BM55, Série 2, Correspondance, Archives de la ville de Montréal, Hôtel de Ville de Montréal.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

Ce « pouvoir » invisible que possède de Montigny dans le monde des lettres et qui relève directement de son capital social, il peut également le mettre en jeu auprès d'éditeurs.

L'entremetteur

On le voit dans la petite histoire de la fondation de la Canadian Authors Association, Louvigny de Montigny possède suffisamment de capital social pour avoir ses entrées dans des milieux qui, sans s'opposer formellement, ne partagent pas nécessairement des espaces mitoyens. Cela lui permet notamment d'assurer de temps à autre le rôle d'entremetteur entre certains agents et certaines instances de la vie littéraire, une fonction combien importante pour la pleine compréhension des mécanismes de circulation du livre et de légitimation du littéraire.

Ce phénomène est bien perceptible lorsqu'au début du siècle, de Montigny tente de faire admettre son ami Édouard-Zotique Massicotte à la Société royale du Canada. Frappe ici la grande connaissance qu'a de Montigny – il est passé par là – des codes tacites facilitant l'adhésion au club sélect. Ainsi, le 15 décembre 1914, après avoir suggéré à Massicotte de passer voir Édouard Montpetit, de Montigny lui signale que, même si la date limite pour la demande d'admission est relativement éloignée, « *il faut commencer dès maintenant les "visites" aux parrains académiques. Ce qui importe le plus, c'est de choisir trois parrains qui ne prêtent pas trop le flanc à la critique cléricale ou anticléricale. Decelles est le type du parrain académique*[11] ». Il lui recommande aussi de choisir un protecteur à Montréal, un à Québec et un à Ottawa, afin de « *ménager les susceptibilités de clocher* ».

Ce « pouvoir » invisible que possède de Montigny dans le monde des lettres et qui relève directement de son capital social, il peut également le mettre en jeu auprès d'éditeurs. Ainsi, il aide par exemple Gérard Dagenais, propriétaire de la Société des Éditions Pascal, à obtenir des brevets pour la réimpression d'ouvrages français pendant la guerre, agissant comme messager entre le Commissaire des brevets et l'éditeur. De Montigny peut également choisir d'assister les éditeurs en faisant la promotion de leurs ouvrages, ainsi qu'il l'écrit encore à Gérard Dagenais : « *On me demande les titres de certains ouvrages écrits par des Canadiens-Français ou traitant du Canada, et que nos ambassades pourraient présenter à leurs visiteurs de marque.*[12] ». De Montigny presse son éditeur de lui envoyer les références des ouvrages parus chez lui dont devraient être pourvues les diverses ambassades du Canada à travers le monde. Louvigny de Montigny n'est-il pas, considérant son capital social, une connaissance qu'il vaut mieux soigner ?

Bernard Valiquette répondrait sans doute par l'affirmative, lui qui a vu de Montigny se placer en travers de sa route pour contrecarrer un de ses projets d'édition. À l'été 1939, l'éditeur souhaite publier pour la deuxième fois un livre de l'abbé Camille Poisson, qui avait fait paraître chez lui l'année précédente *La Participation des Canadiens français à la guerre*, un ouvrage anti-impérialiste et vertement opposé à la conscription. À ce moment, Valiquette agit comme fondé de pouvoir à Montréal pour de Montigny, sous les auspices de la Société des gens de lettres et de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Or, Louvigny de Montigny, est un francophile notoire et s'affiche foncièrement en faveur de l'effort de guerre, au nom de l'amitié que le Canada français doit bien à la France. Dans une lettre du 3 août 1939, de Montigny, qui a appris que Valiquette projette d'éditer un nouveau livre de l'abbé Poisson, lui conseille fortement de ne faire paraître aucun ouvrage à caractère francophobe, sinon il cessera formellement toute collaboration avec lui. En plus de ses propres sentiments envers la France, de Montigny n'est pas prêt à mettre ainsi en péril une partie de son capital social (pensons aux nombreux politiciens d'Ottawa qu'il côtoie) pour conserver des relations avec Valiquette. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce dernier ne prise guère la lettre de de Montigny, qu'il qualifie de « *réelle mise en demeure* ». En dépit de cela, il fait parvenir à de Montigny le manuscrit de Poisson, espérant obtenir ses commentaires et ceux, s'il y a lieu, du Ministre de France, car il ne voudrait pas que cette publication soit considérée en haut lieu comme un « *acte hostile* ». Il se dit alors ouvert à toute modification que de Montigny et le Ministre de France jugeront bon de lui transmettre. Malgré toute l'insistance que met Valiquette à ce que cette démarche se fasse dans le plus grand secret, le manuscrit se retrouve, par les soins de de Montigny et du Ministre de France, entre les mains de l'Archevêque de Montréal, qui en interdit la publication[13].

Une autre intéressante illustration du rôle, – positif cette fois-ci –, qu'assume de Montigny comme médiateur culturel, se trouve dans la correspondance qu'il échange avec le sculpteur Alfred Laliberté, dont il a fait connaissance lors d'une exposition de celui-ci à Montréal en 1907. Curieux de le côtoyer davantage, de Montigny demande tout simplement à Laliberté de réaliser son buste : les séances de pose font naître une amitié qui durera jusqu'à

11. Louvigny de Montigny à Édouard-Zotique Massicotte, [1914-1206], Fonds Édouard-Zotique Massicotte, SHM12, P12/B3,83, Archives de la ville de Montréal, Hôtel de Ville de Montréal.

12. Louvigny de Montigny à Gérard Dagenais, 28 février 1945, Fonds Société des Éditions Pascal, MSS381, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.

13. Pour connaître l'histoire complète de ce cas de censure, consulter Luneau, 2006.

la mort du sculpteur (Legendre, 1989). Fervent admirateur de l'artiste, de Montigny l'encourage en achetant plusieurs de ses œuvres et en les diffusant autant que faire se peut autour de lui. Son activité de promoteur est d'ailleurs très tôt connue, puisqu'Édouard Montpetit, dans une lettre à Laliberté, dit vouloir l'imiter : « *Je voudrais aussi moi, comme de Montigny, répandre vos œuvres et inciter mes amis à faire des cadeaux intelligents.* » (Montpetit cité par Legendre, 1989 : 153).

L'échange épistolaire entre Laliberté et de Montigny, composé d'une soixantaine de lettres, donne à voir un stratège bien conscient de ses manigances, qu'il élabore d'ailleurs sans ingénuité et dans toutes les règles de l'art. L'astuce est simple : si Laliberté sait faire de « *bons placements* », il sera payé de retour par de nouvelles commandes et une notoriété accrue. Dans les corridors du Sénat, de Montigny se montre donc à l'affût de toute initiative qui pourrait procurer des contrats à son ami. Les bustes en bronze d'hommes politiques constituent un riche filon. En 1941, de Montigny n'a aucun mal à lui faire octroyer le contrat du buste du Sénateur Raoul Dandurand, un des premiers mécènes de Laliberté[14]. L'année suivante, de Montigny revient à la charge. Il sait qu'un projet de statue ou de bronze de Sir Lyman Duff est dans l'air. Le Sénateur Léon-Mercier Gouin, fils de l'ancien premier ministre du Québec Lomer Gouin, doit se charger de ce cadeau pour le juge. Pourquoi Laliberté ne contacterait-il pas le sénateur Gouin afin de lui proposer, mine de rien, de sculpter son buste à lui ? De Montigny avait bien lu ses fables et n'avait pas oublié que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute. Ainsi, le 31 mars 1942, enjoint-il Laliberté de rencontrer le sénateur Gouin au plus vite : « *Je ne crois pas avoir besoin de vous ajouter que ce cadeau au sénateur Gouin sera pour vous un excellent placement. Car il est bien entendu que Gouin aura un très gros mot à dire dans la cérémonie qui se prépare pour le Juge en chef Duff, et qu'il pourra faire plus que personne pour que cette cérémonie s'exprime par un buste ou une statue.*[15] ». En janvier 1943, de Montigny est rassuré de voir que Laliberté travaille à ce buste : « *Vous avez là un modèle intéressant, et qui ne manquera pas de vous procurer de jolies commandes.* ». Il l'invite encore à s'accrocher au contrat pour le juge Duff : « *Pour ce qui vous concerne, vous n'aurez qu'à entretenir de temps en temps notre sénateur Gouin qui fraye parmi ces grosses légumes et qui pourra veiller à ce que cette intéressante commande ne vous échappe pas. Il pourrait même faire en sorte qu'elle vous soit donnée de bonne heure, afin de vous donner le loisir de contourner toutes les difficultés que la guerre apporte à la réalisation d'un pareil projet.*[16] ». Fin limier, de Montigny multiplie les pressions : en même temps qu'il demande à Laliberté de téléphoner lui-même au sénateur Gouin, en décembre 1943, histoire de se rappeler à son bon souvenir, il écrit lui aussi au sénateur, pour faire valoir les talents de Laliberté. De fil en aiguille, de Montigny présente Laliberté à son prochain modèle : le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, l'honorable Thibaudeau Rinfret. Ce nouveau contrat est important pour le sculpteur, lui permettant de rêver à un projet de buste de nul autre que le premier ministre Louis Saint-Laurent. Ainsi de Montigny écrit-il à Laliberté le 4 décembre 1950 : « *En tous cas, j'ai présenté à Edouard Rinfret* [le fils de Thibaudeau Rinfret] *qu'il vous ferait grand plaisir de modeler le buste de Saint-Laurent, et que nous vous devions bien de vous y aider, pour amoindrir un peu les ennuis que l'autre* [celui de Rinfret, père] *vous a causés.*[17] ». Le buste Saint-Laurent sera bien près de voir le jour, puisque le premier ministre avait accepté des séances de pose avec Laliberté. Mais le sculpteur tombe malade et de report en report, le projet reste lettre morte. Ce qu'on perçoit ici, c'est que la logique du don impose en retour le contre-don, pour que s'efface la « dette » contractée par Laliberté au moment de la création du buste Rinfret[18].

Dans son esprit, les conditions matérielles dans lesquelles le créateur (auteur ou artiste) exerce son travail, sont étroitement liées à la reconnaissance de son statut et de sa fonction dans une société.

Il appert que de Montigny a tiré sur toutes les ficelles pouvant aider à faire consacrer son ami Laliberté au sein de la classe politique, tout en lui fournissant de quoi vivre. Dans son esprit, les conditions matérielles dans lesquelles le créateur (auteur ou artiste) exerce son travail, sont étroitement liées à la reconnaissance de son statut et de sa fonction dans une société. Entremetteur discret, de Montigny avoue à Laliberté : « *Je préfère, comme toujours, rester dans les coulisses et ne me mettre aucunement en scène ; mais je m'efforce d'obtenir, pour les auteurs et les artistes, la part raisonnable qui doit leur revenir.*[19] ». Ce sont bien ces jeux de coulisses qu'il importe de mettre au jour et qui démontrent l'attention

14. En effet, en 1906, à la demande de Joséphine Marchand-Dandurand, Laliberté avait sculpté le fauteuil d'orateur au Sénat de Raoul Dandurand (Legendre 1989, 102).
15. Louvigny de Montigny à Alfred Laliberté, 31 mars 1942, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.
16. Louvigny de Montigny à Alfred Laliberté, 4 janvier 1943, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.
17. Louvigny de Montigny à Alfred Laliberté, 4 décembre 1950, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.
18. Voir à ce sujet l'excellent numéro de *COnTEXTES* consacré au thème « Littérature et don » (Dozo et Glinoer 2009).
19. Louvigny de Montigny à Alfred Laliberté, 11 février 1942, Fonds Alfred Laliberté, MSS-362, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal.

Fidèle à ses habitudes de pamphlétaire, Valdombre n'y va pas par quatre chemins et refuse à de Montigny toute prétention au titre d'écrivain.

qu'il faut accorder, dans la reconstitution d'une trajectoire, à la question du capital social.

« *Ce "de" entre deux "gny"* » : capital symbolique et capital social

Nombreux sont les extraits de la correspondance qui laissent entrevoir l'étendue du pouvoir de de Montigny dans le monde du livre et de l'édition canadienne-française de la première moitié du XXe siècle. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant, suivant la logique de lutte qui prévaut dans le champ littéraire, que des agents se soient opposés à lui. On le conçoit aisément, un grand capital social n'entraîne pas dans son sillon, dans un rapport de cause à effet, un capital symbolique proportionnel, et tout le défi réside dans l'opération de change entre les deux.

L'étude chronologique de la réception critique complète des œuvres de de Montigny[20], où se joue – entre autres lieux – cette conversion, nous amènerait à identifier, étape par étape, quand et comment de Montigny a pu, ou non, bénéficier de la reconnaissance de la critique, un premier pas vers la consécration littéraire. Les limites de cet article nous imposent d'emprunter une autre voie, qui consiste à analyser seulement les notes discordantes, en considérant le discours des détracteurs de de Montigny comme un indice de l'état des luttes symboliques en œuvre dans le champ.

La plus grande crise d'autorité subie par l'écrivain de Montigny coïncide avec un moment où il reçoit pourtant une grande marque de prestige, lorsqu'en 1938 l'Université de Montréal lui décerne un doctorat pour *La Revanche de Maria Chapdelaine*. Plusieurs commentateurs émettent des réserves face à cet honneur, pour une thèse qui, dit-on, apporte peu de nouveauté aux lettres. Ainsi le vitrioleur Albert Pelletier rabaisse la place de de Montigny dans le champ littéraire à celle d'un simple collecteur : « *Or, dans la thèse de M. de Montigny, on sent vraiment trop le pli professionnel du percepteur des droits d'auteurs qui s'est fait la main pendant une quarantaine d'années aux ciseaux et aux pots de colle. Les opinions connues sur* Maria Chapdelaine *nous sont resservies à la file* [...] » (Pelletier, 1938 : 373).

Mais c'est surtout avec le rugissement du célèbre « Lion du Nord » que de Montigny doit se colleter. Il l'a cherché, lui qui a qualifié à sa soutenance *Un homme et son péché* de tableau de dépravation des mœurs présentant une histoire répugnante qui emprunte à un vocabulaire grossier. Fidèle à ses habitudes de pamphlétaire, Valdombre n'y va pas par quatre chemins et refuse à de Montigny toute prétention au titre d'écrivain : « *S'il vous reste un brin de talent, ne le sacrifiez pas à l'envie. Brisez votre plume plutôt. Et je songe que vous auriez mieux fait de la briser plus tôt, car personne ne vous a demandé d'écrire les* Pelotes de neige *et autres bébelles pour petites pensionnaires.* » (Grignon, 1938a : 3). Il concède néanmoins que de Montigny a parfois prononcé quelques discours « *convenables* », mais son pire défaut reste « *de se croire un écrivain, un dramaturge, un critique. Revenez-en, mon ami, revenez-en* » (Grignon, 1938a : 3). Selon Grignon, de Montigny souffre du mal d'écrire en faisant la morale aux autres, sans avoir pourtant trouvé en trente ans « *deux idées, deux phrases dont on se souvienne* » (Grignon, 1938a : 3). Non sans désobligeance, il cite un témoignage (fictif ou réel ?) reçu d'un lecteur au lendemain de la soutenance de doctorat de Louvigny de Montigny. En ressort un agacement exacerbé face au parisianisme de de Montigny : « *Louvigny de Montigny. Ah ! celui-là. Écrivain pédant et insupportable, maringouin de lettres et suceur du sang de Louis Hémon.* [...] *Faudra-t-il nous laisser intimider par ce « de » entre deux « gny », Louvigny de Montigny ? Un beau nom ! Il n'a que ça, le pauvre ! Et c'est plein de morgue ! Et ça veut faire sa petite barbiche française ? Ça veut apprécier une œuvre de bottes, de hache, de feu, de neige et de misère et ç'a les pieds dans de petits souliers fins, ç'a s'ablue la barbe dans l'eau de Floride, c'est peigné, liché, pommadé* [...] *et si ç'a avait rencontré Maria, ç'a aurait ri à pleine gueule doctorale de sa jupe de laine et de ses souliers de beu* » (Grignon, 1938b : 3). Valdombre tambourine ici l'idée que de Montigny est bien « *le plus précieux et le plus ridicule de nos écrivains* », ce qui équivaut à lui dénier le statut d'écrivain véritable : il ne fait que « *barbouiller du papier* », et son titre de docteur ès lettres, loin de lui donner du gallon, dévalue plutôt de façon navrante l'institution universitaire. En conclusion, Valdombre ne trouve rien de mieux à faire que d'abandonner son adversaire à « [ses] *livres, à* [ses] *traductions, à* [sa] *poussière* » (Grignon, 1938b : 3).

En professant ce genre d'anathème, les agents, dans une lutte symbolique ici bien visible, cherchent à définir les limites du champ littéraire et, par là, à déterminer les critères d'adoubement au titre d'écrivain. Ainsi que le note Bourdieu, la « *définition la plus stricte et la plus restreinte de l'écrivain (etc.), que nous acceptons aujourd'hui comme allant de soi, est le produit d'une longue série d'exclusions ou d'excommunications visant à refuser l'existence en tant qu'écrivains dignes de ce nom à toutes sortes de producteurs qui pouvaient se vivre comme*

20. À ce jour, nous avons recueilli quelque 161 textes parus dans divers journaux du début du siècle jusqu'au milieu des années 1950 : je remercie mon assistante de recherche, Marie-Ève Riel, pour ce méticuleux travail de collecte.

écrivains au nom d'une définition plus large et plus lâche de la profession » (Bourdieu, 1998 : 366).

Certes, tenter d'isoler les éléments définitoires du statut d'écrivain, pour une période donnée, consisterait en une entreprise périlleuse. D'une part, l'exclusion au titre d'écrivain, par certains agents, est peut-être moins un rejet en soi qu'une affirmation, par qui la déclame, de son propre statut d'écrivain : il s'agit, en somme, d'un bras de fer entre deux parties. En ce sens, les déclarations de Pelletier et Grignon pourraient bien n'être que des tentatives d'imposition d'autorité dans un monde où la carrière se joue sur le renom. De plus, la question est complexifiée par la notion de l'arbitrage du temps : les instances de conservation comme l'école par exemple, détermineront en bout de ligne les lauréats de la postérité.

À la lecture de la trajectoire de de Montigny sous l'angle de la notion de capital social, des questions intéressantes se posent. Lors de l'obtention de son doctorat (et l'analyse complète de l'ensemble de la réception critique, toutes époques confondues, nous mènerait au même constat), on adresse deux grands reproches à de Montigny : sa filiation à la France, voire à Paris, souvent ostentatoire, ne lui donne pas pleinement droit au statut d'écrivain « d'ici ». C'est bien ce que dit le lecteur de Valdombre, qui ne l'autorise pas à critiquer des œuvres inspirées par la hache et la misère. À la barbiche à la française, qu'il brandit telle une oriflamme, Valdombre lui oppose la posture de « *l'écrivain en souyers d'boeu* » (Anonyme, 1938 : 4), et il est clair que s'engage ici un combat pour la plus grande « *authenticité* » de l'écrivain, sincérité validant la démarche du véritable créateur[21]. Ainsi, on pourrait assimiler à ce blâme toutes les remarques qui conspuent, chez d'autres commentateurs, le style ampoulé et emprunté de de Montigny. Le deuxième reproche a quant à lui été clairement formulé par Valdombre et Pelletier et découle en partie du premier : un manque d'authenticité entraîne l'impossibilité de prétendre au titre d'écrivain. Ainsi, lorsqu'il défend bec et ongles *Un homme et son péché*, Valdombre, digne représentant de l'artiste inspiré, affirme avoir écrit son œuvre instinctivement, sans plan préconçu, « *à la hâte et comme pour me débarrasser du fardeau de la mémoire héréditaire dont parle Léon Daudet* » (Grignon, 1938a : 3). Valdombre, contrairement à de Montigny, n'écrit « *pas à coups de dictionnaire et de curiosités linguistiques* » (Grignon, 1938a : 3).

Mais à cela s'ajoute certainement, en partie, une autre cause, moins clairement exprimée par les commentateurs, parce que moins facile à nommer : les relations que de Montigny possède et entretient dans le champ littéraire. Ce capital social est dénoncé subtilement, au détour d'une phrase, par des allusions, des attaques voilées, des insinuations. Valdombre, en lui donnant du « *cher maître* » et du « *cher docteur* », campe ici un de

21. Voir à ce sujet l'excellente étude de Meizoz 2003.

Dès lors, est-ce possible de penser que, dans certains cas, la surexposition du capital social [...] puisse représenter un frein à l'accumulation de capital symbolique ?

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Montigny vêtu de beaux vêtements (l'apanage du monde social), touchant « *un traitement à faire pâlir des sous-ministres* » (Grignon, 1938a : 3), pérorant pour recevoir son doctorat, au milieu d'académiciens et de savants regardant la vie avec des lunettes de « *professeurs* ». Le système de relations qui mène à la consécration littéraire se trouve pointé du doigt quand un lecteur de Grignon décrit de Montigny comme un « *académicien en barbiche soutenant des thèses bien léchées au milieu d'un aréopage d'hommes de lettres* » (Grignon, 1938b : 3). Dès lors, est-ce possible de penser que, dans certains cas, la surexposition du capital social – inévitable, vu le rôle d'animateur de la vie littéraire joué par de Montigny – puisse représenter un frein à l'accumulation de capital symbolique ? Bien que de Montigny, le médiateur culturel, ait été un agent incontournable dans la vie littéraire de la première moitié du XXe siècle, force est d'admettre que de Montigny l'auteur, dont les œuvres n'ont pas été rééditées et ne figurent pas parmi les « *classiques* » enseignés à l'école, est aujourd'hui oublié. Quel rôle a joué, au terme de cette trajectoire, le capital social de l'écrivain dans le sort que lui a réservé la postérité ? Exhibé, ce capital social ne peut-il pas, à l'occasion, devenir sujet à caution pour d'autres agents, précisément parce qu'alors la réussite de l'individu pourrait être moins attribuée à la « *vocation* » ou au « *don* » qu'à l'espace relationnel tissé au cours de sa trajectoire ? Cette hypothèse irait dans le sens des recherches de Nathalie Heinich, qui démontre que les écrivains ont tendance à occulter leurs relations avec le « milieu littéraire », puisque la « *création en régime de singularité impose de privilégier la réalisation de l'œuvre – dont l'évaluation doit être laissée à l'arbitrage du temps, où se joue la postérité par rapport à la réussite de la personne – qui dépend de l'espace relationnel, où se joue la notoriété* » (Heinich, 2000 : 143). ◉

Sources consultées

Anonyme. 1904. M. De Montigny fêté. *Le Nationaliste* 22 mai : 3.

Anonyme. 1938. Valdombre en « *souyers d'boeu* ». *Le Jour* 18 juin : 4.

Beal, Shelley S. 2005. "La fin du pillage des auteurs". Louvigny de Montigny's International Press Campaign for Author's Right in Canada. *Cahiers de la Société bibliographique du Canada* 43, 1 : 45-64.

Beaudet, Marie-Andrée *et al.* 2004. *Les oubliés du romantisme.* Québec : Nota Bene. 351 p.

Beaulieu André et.al. 1979. *La Presse québécoise des origines à nos jours.* Tome 4 1896-1910. Québec : Presses de l'Université Laval. 417 p.

Bourdieu, Pierre. 1980. Le capital social. Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales* 31, 31 : 2-3.
Bourdieu, Pierre. 1998. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil. 568 p.
Couture, François et Pierre Rajotte. 2000. L'école littéraire de Montréal et ses mythes. *Études françaises* 36, 3 : 163-183.
Darnton, Robert. 1992. *Gens de lettres, gens du livre*. Paris : Seuil. 379 p.
De Montigny, Louvigny. 1916a. Préface. In Louis Hémon. *Maria Chapdelaine*. Montréal : J.-A. Lefebvre. 243 p.
De Montigny, Louvigny. 1916b. *La langue française au Canada*. Ottawa : Chez l'auteur. 189 p.
De Montigny, Louvigny. 1925. *Antoine Gérin-Lajoie*. Toronto : Ryerson Press. 130 p.
De Montigny, Louvigny. 1928. *Le Bouquet de Mélusine ; Ordre de bon-temps (1606) ; Mme de Repentigny et sa « manufacture » (1705) ; Forrestiers et voyageurs (1810). Scènes de folklore représentées au Festival de Québec, mai 1928*. Montréal / New York : Louis Carrier/ Éditions du Mercure. 112 p.
De Montigny, Louvigny. 1935. *Les Boules de neige. Comédie en trois actes précédée d'un lever de rideau « Je vous aime »*. Montréal : Librairie Déom. 231 p.
De Montigny, Louvigny. 1936. Existe-t-il une littérature canadienne-française ?. *La Revue populaire* (Septembre) : p. 8-9.
De Montigny, Louvigny. 1938. *La Revanche de Maria Chapdelaine. Essai d'initiation à un chef-d'œuvre inspiré du pays de Québec*. Montréal : L'Action canadienne-française. 213 p.
De Montigny, Louvigny. 1945. *Au Pays de Québec. Contes et images...* Montréal : Société des Éditions Pascal. 327 p.
De Montigny, Louvigny. 1948. *Écrasons le perroquet ! Divertissement philosophique*. Montréal : Fides. 107 p.
De Montigny, Louvigny. 1947. Émile Nelligan and the École littéraire de Montréal. *Saturday Night* 63, 9, 1er novembre : 32.
De Montigny, Louvigny. 1953. *L'Épi rouge et Autres Scènes du pays de Québec*. Montréal : Cercle du livre de France. 287 p.
Dozo, Björn-Olav et Anthony Glinoer. Littérature et don. *COnTEXTES* [En ligne]. n°5 mai 2009 mis en ligne le 25 mai 2009 consulté le 15 avril 2010. <http://contextes.revues.org/index4282.html>
Duhamel, Roger. 1938. La revanche de Maria Chapdelaine. *L'Action nationale* (mai) : 433.
Duhamel, Roger. 1945. Chroniques. Courrier des lettres. Au pays de Québec. *L'Action nationale* (octobre) : 151-152.
Genette, Gérard. 1987. *Seuils*. Paris : Seuil. 426 p.
Glinoer, Anthony. 2009. L'orgie bohème. *COnTEXTES* [En ligne]. n°6 septembre 2009 mis en ligne le 28 août 2009 consulté le 15 avril 2010. <http://contextes.revues.org/index4369.html>
Grignon, Claude-Henri [Valdombre]. 1938a. La Vie de l'Esprit. Propos défendus. Médecin, guéris toi toi-même ! Lettre à Louvigny de Montigny. *En avant !*.(15 avril) : 3.
Grignon, Claude-Henri [Valdombre]. 1938b. La Vie de l'Esprit. Propos défendus. Médecin, guéris toi toi-même ! Lettre à Louvigny de Montigny. *En avant !*.(22 avril) : 3.
Hamel, Réginald. 1974-1975. *L'école littéraire de Montréal. Procès-verbaux et correspondance (et autres documents inédits sur l'école* : réunis, classés et annotés par Réginald Hamel. Montréal : La Librairie de l'Université de Montréal. 2 vol. 933 p.
Harrington, Lyn. 1981. Syllables of Recorded Time. *The Story of the Canadian Authors Association 1921-1981*. Toronto : Simon & Pierre. 319 p.
Heinich, Nathalie. 2000. Être écrivain. Création et identité. Paris : La Découverte. 368 p.
Laberge, Albert. 1938. *Peintres et écrivains d'hier et d'aujourd'hui*. Montréal : Édition privée. 247 p.
Lacroix, Michel. 2003a. Littérature, analyse de réseaux et centralité : esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature. *Recherches sociographiques* 44, 3 : 475-497.
Lacroix, Michel. 2003b. Des formes de capital dans les sociabilités littéraires. In *Imaginaire social et discours économique*, sous la direction de Mauricio Segura, Janusz Przychodzen, Pascal Brissette, Paul Choinière, Geneviève Lafrance. Montréal, Pararagraphes. Département d'études françaises de l'Université de Montréal. 95-110.
Lefrère, Jean-Jacques *et al.* 1998. *Les Ratés de la littérature*. Tusson : Du Lérot. 198 p.
Legendre, Odette. 1989. *Alfred Laliberté sculpteur*. Montréal : Boréal. 331 p.
Luneau, Marie-Pier. 2006. La participation des Canadiens français [...]. In Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry (dir). *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma*. Montréal : Fides. 517-520.
Luneau, Marie-Pier. 2010. Garamond, Zéphyr, culs-de-lampe et autres nécessités. De quelques échanges autour de la publication d'Au pays de Québec de Louvigny de Montigny. *Revue de BAnQ* 2 : 30-43.
Meizoz, Jérôme. 2003. *Le gueux philosophe. Jean-Jacques Rousseau*. Lausanne : Antipodes. 124 p.
Pan. 1945. Les livres. Louvigny de Montigny. Au pays de Québec. *Le Canada français* (septembre) : 78.
Pelletier, Albert. 1938. La revue des livres. La Revanche de Maria Chapdelaine. *Les Idées* (mai-juin) : 373-375.
Pelletier-Baillargeon, Hélène. 1996. *Olivar Asselin et son temps. Le militant*. Montréal : Fides. 780 p.
Robert, Lucie. 2005. Chronique de la vie théâtrale. In *La Vie culturelle à Montréal vers 1900*, sous la direction de Micheline Cambron. Montréal : Fides. 71-86.
Vincent, Josée. 2002. *Les professionnels du livre à la conquête de leur marché : les associations professionnelles dans le champ littéraire au Québec (1921-1960)*. Thèse : Université de Sherbrooke. 370 p.

Fonds d'archives

Fonds AlfredLaliberté, MSS-362, BAnQ, Centre d'archives de Montréal.
Fonds Custodian of Ennemy Property, RG 117 5437, Copyright Protection Society, Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.
Fonds Édouard-Zotique Massicotte, SHM12, Archives de la ville de Montréal, Hôtel de Ville de Montréal.
Fonds Édouard-Zotique Massicotte, S13, Collection Société historique de Montréal, BAnQ, Centre d'archives de Montréal.
Fonds J.-Félix Dumontier, P117, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa.
Fonds Lionel-Groulx, P1, Correspondance, Centre de recherche Lionel-Groulx, Outremont.
Fonds LouvignydeMontigny, MLS-0018, Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.
Fonds Louvigny-de-Montigny, P75, Archives de l'Université de Montréal.
Fonds Olivar-Asselin, BM55, Archives de la ville de Montréal, Hôtel de Ville de Montréal.
Fonds Revue Aujourd'hui, P56, Série 1, Correspondance, Archives de l'Université de Sherbrooke.
Fonds Société des écrivains canadiens, MSS-061, BAnQ, Centre d'archives de Montréal.
Fonds Société des éditions Pascal, MSS-381, BAnQ, Centre d'archives de Montréal.
Fonds Victor-Morin, P0056, Archives de l'Université de Montréal.